



DÉCISION DU MAIRE

(Prise en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du
Code Général des Collectivités Territoriales)

N° VILLE_2019DC058

OBJET : SÉJOUR ESPAGNE JUILLET 2019 - PAJ 14-17 ANS

Le maire de la ville de CORBAS (Rhône),

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2016_DL118 du conseil municipal du 15 décembre 2016, portant délégation du conseil municipal au maire,

CONSIDÉRANT que la Ville de Corbas souhaite organiser un séjour à MATARO région de Barcelone (Espagne) du 1^{er} au 6 juillet 2019 pour les jeunes de 14/17ans ;

CONSIDÉRANT que le « camping Barcelona S.L. » situé - N-II Km. 650, 08304 Mataró, Barcelona, Espagne propose une prestation d'hébergement correspondant au besoin du séjour ;

CONSIDÉRANT que le camping souhaite que le séjour soit payé au plus tard en juin pour une arrivée en juillet, la réservation n'étant définitive qu'après paiement du séjour ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de valider le devis du « camping Barcelona S.L. » ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : D'accepter le devis du « camping Barcelona S.L. » situé - N-II Km. 650, 08304 Mataró, Barcelona, Espagne – relatif à l'hébergement d'un groupe de jeunes de 14/17ans, du 1^{er} au 6 juillet 2019.

ARTICLE 2 : La dépense arrêtée à **743,20 € TTC** s'effectuera au chapitre 011 fonction 421 compte 6288 du budget PAAL payable à terme à échoir dès que cette décision sera rendue exécutoire.

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations et il en sera rendu compte à la prochaine séance du conseil municipal.

CORBAS, le 14 juin 2019

Le maire,
Jean-Claude TALBOT



Camping & bungalows BARCELONA

Envoyé en préfecture le 14/06/2019

Reçu en préfecture le 14/06/2019

Affiché le

SLO

ID : 069-216902734-20190614-VILLE_2019DC058-AU

MATARÓ (Barcelona) Carretera N-II Km 650
08304 - Mataró, Barcelona - ESPAÑA
Tel: +34 937904720 Fax: +34 937410282
info@campingbarcelona.com
www.campingbarcelona.com

Réf. Client : 110901

MAIRIE DE CORBAS
(Julien Dechirot)
Place Charles Jocteur
69960 Corbas , FRANCE
j.dechirot@ville-corbas.fr
04 72 90 15 00 - 06 60 73 96 43

DEVIS ET PRE-RESERVATION

1705/2019

Monsieur Dechirot,

Nous vous envoyons un devis selon les informations que nous avons obtenues de votre part (voir le devis n° 8938 en PDF en pièce jointe):

Pré-réservation et devis pour :

3 emplacements tente, du 1^{er} Juillet 2019 à midi, au 6 Juillet 2019 à midi (5 nuits) pour 18 personnes (3 adultes et 15 adolescents), avec une location de frigo, et l'électricité sur un emplacement en plus du branchement du frigo.

Montant total : 743.20€

Pour maintenir la réservation et en obtenir la confirmation, un acompte de **260.12€** doit être versé au numéro de compte suivant (dans un délai maximum de 7 jours.):

Mode de paiement:

Banque: "La Caixa de Pensions"

Doctor Tarres, 4

08635 Sant Esteve Sesrovires

Barcelona (Spain)

Numero de compte: 2100-1328-17-0200107765

IBAN: ES7121001328170200107765

SWIFT: CAIXESBBXXX

au "Camping Barcelona, S.L."

Merci de bien vouloir indiquer lors du virement la référence suivante : réf 110901 . Une fois le paiement reçu, nous vous confirmerons la réservation. Le solde du séjour devra être réglé 15 jours avant votre arrivée.

Nous vous joignons la politique d'annulation:

Politique d'annulation:

Annulation	Remboursement de l'acompte
+60 jours avant le début du séjour	90%
+30 jours avant le début du séjour	50%
30-0 jours avant le début du séjour	0%

Le camping se réserve le droit d'annuler la réservation dans les 48h postérieures à la confirmation s'il détecte n'importe quelle anomalie ou situation d'overbooking. Dans le cas où le camping aurait reçu les arrhes, elles vous seraient intégralement remboursées.

Nous espérons vous voir prochainement dans notre camping.

Toutes nos salutations,

Camping Barcelona



CAMPING BARCELONA S.L.
N.I.F.B. 62133301
Costa de Barcelona - Maresme
Ctra. N-II Km. 650
08304 MATARÓ (Barcelona-Spain)

Envoyé en préfecture le 14/06/2019

Reçu en préfecture le 14/06/2019

Affiché le



ID : 069-216902734-20190614-VILLE_2019DC058-AU

Envoyé en préfecture le 14/06/2019

Reçu en préfecture le 14/06/2019

Affiché le



ID : 069-216902734-20190614-VILLE_2019DC058-AU